

ASSEMBLÉE NATIONALE
30 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Rejeté

AMENDEMENT N ° II-CF727

présenté par
M. Jean-Philippe Tanguy et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 49

ETAT B

Mission « Médias, livre et industries culturelles »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)		
Programmes	+	-
Presse et médias	0	177 000 000
Livre et industries culturelles	0	0
TOTAUX	0	177 000 000
SOLDE	-177 000 000	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le programme 180 “Presse et médias” regroupe l’ensemble des aides publiques au secteur de la presse, qu’il s’agisse des subventions directes aux titres imprimés, des aides à la diffusion ou des soutiens à la modernisation numérique.

Si la liberté de la presse et le pluralisme de l’information constituent des principes essentiels de la démocratie, les aides à la presse ne sont plus justifiées.

Le présent amendement propose donc de réduire de 177 millions d’euros les crédits du programme 180 “Presse et médias”, afin de rationaliser la dépense publique et d’assurer une meilleure allocation des aides vers les acteurs qui en ont véritablement besoin.

